

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de
Convocation :
20 septembre
2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt septembre, nous, Maire de la Ville de SAINTE-MENEHOULD, avons convoqué le Conseil Municipal, en séance ordinaire, le vingt-sept septembre deux mil dix-neuf à dix-neuf heures, sous la présidence de Bertrand COUROT Maire.

Date
d'Affichage :
3 octobre 2019

Présents : COUROT Bertrand, CAMUS Mireille, DRUET Sylvain, GOULET François, LOUVIOT Jean-Pierre, TESSIER Frédéric, VERDELET Jean-Marc, COLINET Jean-Pierre, KREBS Laurent, VALLET Annie, POUYET Pierre, MAYEUX Françoise, BLOND Michèle, CREMMER Bénédicte et IGIER Thierry

Nombre de
membres en
exercice : 27

Absents ou excusés : EL HAMRAOUI Imane, NOTAT Marcel, BROUART Paulette, IDENN Pascal, DESTREZ Philippe, BASTA Rada, HASSANI Sabrina, SANAA Halima, LALAQUE Virginie, VEGAS Aurélie, MATHIOTTE Julie et HEINEN Claude

Présents : 15
Votants : 21
Pouvoirs : 6

Procurations : EL HAMRAOUI Imane à COUROT Bertrand
DESTREZ Philippe à VALLET Annie
BROUART Paulette GOULET François
BASTA Rada à LOUVIOT Jean-Pierre
LALAQUE Virginie à VERDELET Jean-Marc
MATHIOTTE Julie à IGIER Thierry

Secrétaire de séance : KREBS Laurent

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol.

Ce projet est porté par la société THIRDSTEP ENERGY, société par actions simplifiée au capital 1 000 000 € dont le siège social est situé 55 Allée Pierre Ziller, Valbonne (06560) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grasse sous le numéro N° 819 466 756, représentée par Monsieur Mathieu DEBONNET.

N°079/2019

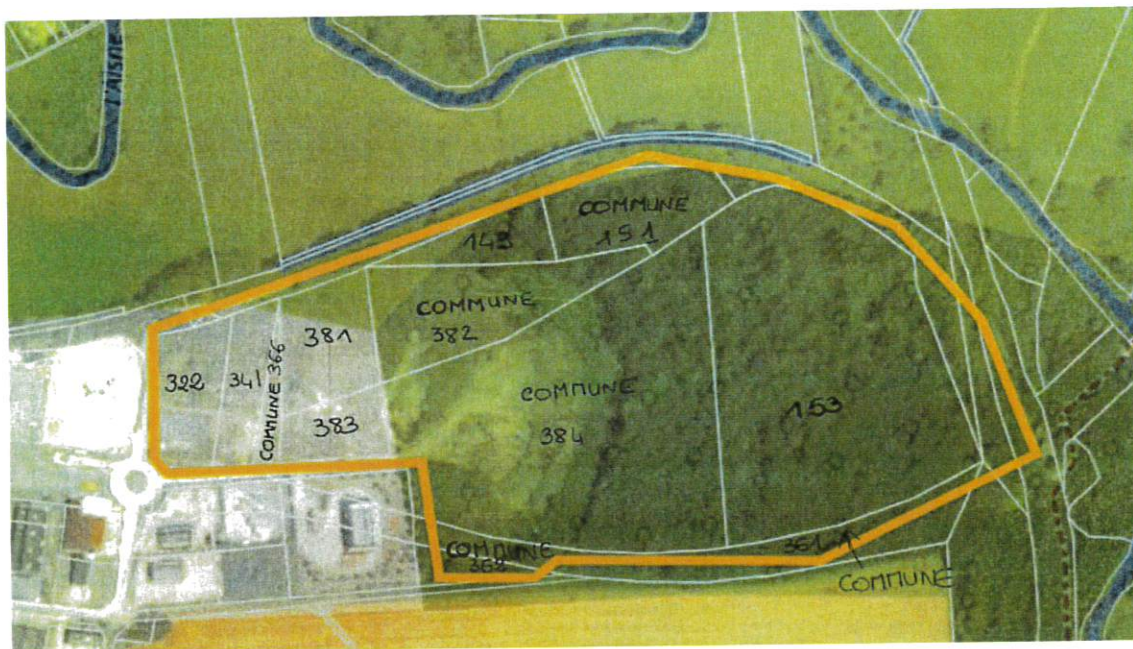
CREATION D'UNE
CENTRALE
SOLAIRE
PHOTOVOLTAIQUE

Une centrale solaire photovoltaïque comprend des structures fixes ancrées au sol, des panneaux solaires, des locaux techniques, un poste de livraison, des portails et une clôture. Le projet se situe à SAINTE MENEHOULD sur le site présenté ci-dessous :



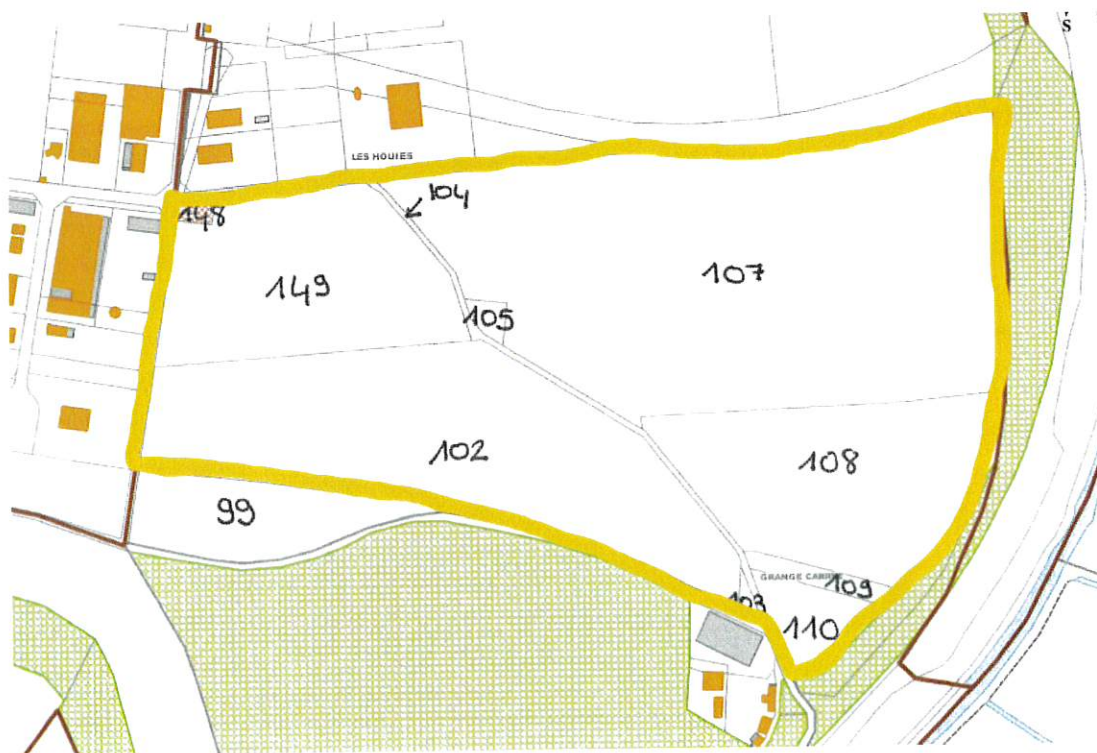
Le maire présente le projet d'implantation de parc p
de SAINTE MENEHOULD qui pourrait être implanté sur le
parcelles cadastrales sont : AK 151 ; AK 366 ; AK 382 ; AK 3
AK383 appartenant à la commune de SAINTE MENEHOULD
7ha 68a 33ca.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le
et représentent une surface de
ID : 051-215104712-20190927-079_2019-DE



Afin de permettre à la société THIRDSTEP ENERGY d'engager les études de faisabilité, il convient d'approuver ce projet de construction et de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches administratives, signer une promesse de bail emphytéotique avec la société THIRD STEP ENERGY et tous les documents relatifs à la présente délibération.

Ce projet d'implantation de parc photovoltaïque sur la commune de SAINTE MENEHOULD pourrait être implanté sur le lieu dit : SITE DE NORVAL LA GRANGE CARREE dont les parcelles cadastrales sont : AL 102 ; AL 103 ; AL 144 ; AL 105 ; AL 107 ; AL 108 ; AL109 ; AL 110 ; AL 111 ; AL 112 ; AL 149 appartenant à Madame VAN PARYS représentent une surface de 16ha 96a 85ca dont la promesse de bail a été signée le 29 mai 2019. Le projet devra être soumis à autorisation d'urbanisme et évaluation environnementale. Il revient à la commune de donner son avis sur ce projet.



Pour permettre le développement de la centrale solaire photovoltaïque, il est nécessaire de réaliser les démarches administratives d'une déclaration de projet entrainant une mise en compatibilité le PLU. Il convient d'engager cette procédure pour créer un zonage NPV (naturel photovoltaïque) dédié autorisant photovoltaïques au sol.

Envoyé en préfecture le 08/10/2019, il est
Reçu en préfecture le 08/10/2019
Affiché le
ID : 051-215104712-20190927-079_2019-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 votes « contre »)

- Approuve le projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur les parcelles AK 151 ; AK 366 ; AK 382 ; AK 384 ; AK 361 ; AK 362 ; AK381 ; AK383
- Autorise la réalisation des études préalables nécessaires à la conduite de ce projet
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches administratives, signer une promesse de bail emphytéotique avec la société THIRD STEP ENERGY et tous les documents relatifs à la présente délibération.
- Approuve le projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur les parcelles AL 102 ; AL 103 ; AL 144 ; AL 105 ; AL 107 ; AL 108 ; AL109 ; AL 110 ; AL 111 ; AL 112 ; AL 149 appartenant à Madame Van Parys
- Décide d'engager la procédure de déclaration de projet entrainant la mise en compatibilité du PLU et la création d'un zonage NPV.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme,
Sainte-Ménéhould le 30 septembre 2019
Le Maire,
Bertrand COUROT

Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le



ID : 051-215104712-20190927-079_2019-DE